

CFMI - UFR LESLA

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE MUSICIEN SPECIALISTE

La formation au DUMUSIS permet à des professionnel·les d'univers et de formations diverses, attestant d'une pratique confirmée de la musique, de venir réinterroger et approfondir leurs pratiques professionnelles et artistiques lorsqu'elles sont adressées à des publics singuliers dans des contextes spécifiques.

Cette formation est proposée tous les deux ans, alternant une **spécialisation Petite enfance** et une **spécialisation Handicap - santé**.

La notion de spécialisation est pensée avant tout comme une faculté à savoir adapter sa posture et son propos à un contexte socio-professionnel spécifique.

Objectifs de la formation :

- S'affirmer en tant qu'artiste porteur/se d'un univers et d'une identité poétique singuliers,
- Acquérir des méthodologies de mise en œuvre de projets d'actions artistiques en partenariats,
- S'affirmer en tant que musicien·ne professionnel·le, fédérateur/trice, moteur et porteur/euse d'intentions artistiques, capable de s'inscrire dans des démarches partenariales,
- Mener une réflexion sur l'intérêt des démarches de création et de pratiques collectives comme formes qui fédèrent et favorisent la singularité et l'expression de chacun,
- Permettre aux artistes de s'inscrire dans des démarches de recherche et de création dans un contexte spécifique,
- Contribuer au développement de projets artistiques dédiés,
- Permettre la mise en œuvre de dispositifs artistiques favorisant la relation sensible
- Défendre et transmettre des valeurs de respect, de partage et d'ouverture à la culture de chacun·e,
- Développer la bienveillance, l'exigence artistique, l'authenticité de la démarche et des choix comme conditions indispensables à la relation sensible et poétique.

PUBLIC CONCERNÉ

Titulaires du DUMI, du DE ou du CA de professeur·e de musique, du CAPES de musique ou d'un diplôme français ou étranger sanctionnant au moins deux années de formation supérieure en pédagogie musicale.

Artistes et professionnel·les des secteurs de spécialisation ayant un pratique artistique et/ou de transmission ancrée.

La formation est accessible au titre des validations d'acquis personnels (VAP)

Le diplôme est proposé dans le cadre de la formation continue diplômante et ne prévoit pas de Formation en Alternance.

CANDIDATURES

1. Un dossier d'inscription (CV, projet professionnel)
2. Des tests d'admission en présentiel avec :
Une épreuve artistique mettant en avant la création et/ou l'improvisation, un commentaire à l'oral d'une situation musicale présentée sous format vidéo, un entretien avec le jury sur les motivations et le projet professionnel.

**EFFECTIF:
15 ÉTUDIANT·ES**

PARTENARIATS

CCR Ambronay, FERME du Vinatier, service culturel de collectivité, festivals, IME, CHU, CHV, EAJE, services petites enfance, PMI, Ocellia- santé/social, conservatoires...

PROGRAMME

La formation au DUMUSIS est pensée comme un laboratoire où l'expérimentation, la pratique et le faire sont des éléments majeurs.

Les temps d'enseignements artistiques et théoriques alternent avec des temps d'expérience et d'analyse en situation professionnelle.

L'expertise personnelle y nourrit la réflexion collective et inversement. Les compétences s'y consolident entre pairs.

La formation au DUMUSIS compte 300 heures, réparties en 3 troncs :

- apports artistiques,
- apports théoriques,
- pratique professionnelle.

La formation est organisée à raison d'une sessions de 3 jours par mois (jeudi, vendredi, samedi) et d'une semaine de présence à chaque vacances scolaires hors congés d'été et de fin d'année.

ATTENDUS

Conditions d'inscription :

- Manifester une volonté de remise en question et d'élargissement de ses pratiques professionnelles et artistiques,
- Avoir une identité et une maturité musicales et artistiques affirmées,
- Vouloir confronter son expertise pratique entre pairs,
- Avoir une expérience avérée dans le champ de la transmission, de l'action artistique et/ou de la création dans le secteur de spécialisation,
- Présenter un projet professionnel en développement.

Les tests d'admission permettent au jury d'apprécier le projet professionnel et artistique de chaque candidat-e. Aucune limite d'âge n'est fixée.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Les débouchés professionnels

- Missions **d'enseignements** ou de **coordinations** de projets dans des structures d'enseignements artistiques spécialisés
- **Référent·e culturel** ou **Porteur/euse** de **projet** d'actions artistiques dans les secteurs sanitaires, médicosociaux et sociaux
- Métiers de la **création** et de la **médiation** de spectacle vivant

CONTACTS

Centre de Formation des Musiciens Intervenants

Centre Hospitalier du Vinatier,
95 bd Pinel, 69500 Bron

Secrétariat

cfmi@univ-lyon2.fr

04 78 29 07 21

RESPONSABLE DU DIPLÔME

Sébastien Eglème

LESLA.UNIV-LYON2.FR/CFMI